



Reconnaissance d'un enfant

Par **Space**, le **07/01/2008** à **11:05**

Bonjour,

Lorsqu'un père biologique non marié vivant séparé de sa compagne décide de reconnaître son enfant (qui vit avec sa mère), qu'est-ce que cela entraîne comme obligations légales (financières et autres...)?

Merci pour votre réponse